



## *Rentrée au Primaire et documents à rapporter datés et signés au professeur des écoles*

*La rentrée sera lundi 4 septembre 2017*

CM2	8 h 30	GS	10 h 15
CM1	9 h 15	MS	10 h 15
CE2	9 h 45	PS	15 h 00
CE1	9 h 30		
CP	9 h 00 pour les élèves dont le nom commence par A jusqu'à L 10 h 00 pour les élèves dont le nom commence par M jusqu'à Z		

### *Documents à rapporter le jour de la rentrée (à télécharger sur le site)*

- Fiche médicale
- Restauration Ecole
- Garderie – Etude surveillée
- Carte de sortie
- Autorisation diverses
- Demande de bénévoles pour la pastorale, catéchèse et le BDI
- Demande de bénévoles pour l'APEL

### *Documents à rapporter le cas échéant le jour de la rentrée (à télécharger sur le site)*

- Certificat d'inaptitude EPS, en cas d'inaptitude à la pratique de l'EPS

### *Documents à consulter sur notre site*

Agenda  
Règlement intérieur  
Charte informatique  
Règlement financier  
Projet éducatif  
Assurance scolaire, Mutuelle St Christophe

Ces documents ne sont pas à apporter

## *Infos pratiques*

### *Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi*

Horaires du matin :

Accueil : 8 h 20 – 8 h 30

Classe : 8 h 30 – 11 h 45

Horaires de l'après-midi :

Accueil : 13 h 20 – 13 h 30

Classe : 13 h 30 – 16 h 30

Les entrées et sorties se font sous le porche pour les maternelle et au portail en verre pour les classes élémentaires.

Les élèves qui n'auront pas quitté l'école à 16 h 40, seront conduits à la garderie.

**Ogec Saint-Thomas de Villeneuve**

1646 avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

☎ 01 41 15 95 15 - ☎ 01 47 50 81 33 - ✉ contact@stv-chaville.fr - 🌐 www.stv-chaville.fr



### *Sécurité des enfants*

Classes maternelles et CP : les enfants doivent obligatoirement être accompagnés jusqu'à l'enseignante et repris auprès d'elle par les parents ou une personne habilitée et connue.

Classes du CE1 au CM2 : une carte de sortie sera remise à chaque élève. Pour réaliser celle-ci, nous avons besoin au plus vite du document « carte de sortie » dûment rempli.

**Aucun élève ne pourra remonter en classe pour un objet ou un vêtement oublié après l'heure de sortie.**

### *Garderie – Etude*

- **Garderie du matin** de 8 h à 8 h 20
- **Garderie** pour les classes maternelles et le CP de 16 h 40 à 18 h.
- **Etude surveillée** du CE1 au CM2 de 16 h 50 à 18 h (**pas de sortie avant 17 h 45**).